



## COMMUNE D'ICOGNE

### **CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE**

#### **Votation fédérale du 08 février 2009**

L'Assemblée primaire est convoquée **le dimanche 08 février 2009**, afin de se prononcer sur l'objet suivant :

#### **Votation fédérale :**

#### **Libre circulation des personnes Suisse - UE : reconduction de l'accord et extension à la Bulgarie et à la Roumanie**

Arrêté fédéral du 13 juin 2008 portant approbation de la reconduction de l'accord entre la Suisse et la Communauté européenne et ses Etats membres sur la libre circulation des personnes, ainsi qu'approbation et mise en œuvre du protocole visant à étendre l'accord sur la libre circulation à la Bulgarie et à la Roumanie.

Le bureau de vote de la Commune d'Icogne sera ouvert **aux Abris**,

- **samedi 07 février 2009, de 18.00 h. à 19.00 h.**
- **dimanche 08 février 2009, de 09.30 h. à 11.30 h.**

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icogne, le 09 janvier 2009

L'Administration communale